

MD2M - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

La formation clinique théorique se poursuit sur l'ensemble du master. Elle est organisée au sein de secteurs, qui intègrent les différentes spécialités, pour couvrir tous les aspects de la prise en charge d'une pathologie, depuis l'anamnèse jusqu'au traitement. Les stages débutent lors des deux premiers blocs à raison de 12 semaines pour chacun. Durant les stages, sont organisées des journées de retour dédiées à l'apprentissage de la démarche clinique et au développement des compétences éthiques, sociétales et relationnelles. Le troisième bloc annuel de master est dédié aux stages, couvrant une période de 36 semaines, et comprenant également des journées de retour, la défense du travail de fin d'études, l'examen de synthèse et la préparation des concours. Sur l'ensemble des 3 blocs du master, les étudiants sont en stage durant 60 semaines.

L'étudiant devra être capable :

- de conduire un raisonnement clinique (démarche diagnostique) ;
- de définir la prise en charge et l'attitude thérapeutique, de les argumenter et d'en planifier le suivi ;
- d'identifier les situations d'urgence et d'en assurer la prise en charge initiale ;
- d'effectuer certains gestes techniques en toute sécurité et dans le respect du patient.

Votre profil

Vous

- souhaitez maîtriser les compétences cliniques et thérapeutiques qui vous permettront d'aborder la formation spécialisée de votre choix ;
- voulez être capable d'établir une relation adéquate avec vos patients et les autres interlocuteurs du domaine de la santé ;
- êtes attentif à développer une bonne pratique de la médecine, soucieuse des principes éthiques et déontologiques et dans le respect des règles légales ;
- désirez être capable d'actualiser vos connaissances et vos compétences tout au long de votre carrière.

Votre futur job

MD2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Au terme du master en médecine, l'étudiant maîtrisera les compétences cliniques et thérapeutiques lui permettant d'aborder la formation spécialisée.

En particulier :

- il maîtrisera la démarche diagnostique (raisonnement clinique)
- il sera capable de définir une attitude thérapeutique, de l'argumenter et d'en planifier le suivi
- il sera capable d'identifier les situations d'urgence et d'en assurer la prise en charge initiale
- il sera capable d'effectuer certains gestes techniques en toute sécurité et dans le respect du patient

En outre, il témoignera de la capacité :

- d'établir une relation adéquate avec les patients : en particulier, il sera apte à informer les patients et leurs familles en termes simples et compréhensibles, pour mieux les associer aux décisions qui les concernent
- de conduire une « bonne pratique » de la médecine, c'est-à-dire une pratique :
 - respectant les règles légales, déontologiques, ainsi que les principes éthiques
 - soucieuse du coût et des modalités de financement des prescriptions
- d'actualiser ses connaissances et ses compétences, nécessaires à la prestation de soins de qualité.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1.

Développer un esprit/démarche scientifique :

- Intégrer les connaissances essentielles des sciences fondamentales, biomédicales, biopsychosociales, techniques et cliniques à une pratique médicale efficace,
- Reconnaître les structures, fonctions ou comportements physiologiques et/ou pathologiques en fonction de l'âge, de l'état de santé et de la situation du patient,
- Appliquer ces connaissances à toutes les situations cliniques, courantes ou nouvelles, dans une démarche d'analyse critique.

2.

Démontrer l'expertise attendue d'un médecin de base :

- Réaliser une consultation avec un patient
- Recueillir les informations concernant les plaintes et symptômes ainsi que l'histoire antérieure
- Évaluer les aspects psycho-sociaux de l'affection
- Évaluer l'état mental du patient ainsi que son environnement
- Réaliser un examen clinique soigneux adapté à la situation
- Faire une appréciation clinique de la situation et prendre des décisions
- Fournir des explications et donner des conseils
- Assurer l'éducation thérapeutique
- Apporter soutien et réconfort
- Exécuter les actes techniques nécessaires (à définir pour chaque spécialité)
- Identifier les urgences médicales et apporter les premiers soins
- Réaliser une réanimation cardio-pulmonaire de base et maintenir les fonctions vitales

3.

Pratiquer la démarche diagnostique :

- Reconnaître et évaluer la sévérité d'une présentation clinique
- Demander des examens complémentaires appropriés
- Interpréter l'ensemble des résultats cliniques, biologiques, anatomopathologiques et radiologiques dans un but diagnostique,
- Établir un diagnostic différentiel prenant en compte la prévalence et l'urgence de traiter les différentes affections et déterminer parmi les alternatives, le diagnostic final le plus probable.
- Évaluer le pronostic et les risques éventuels

3.

Planifier le traitement :

- Faire une analyse critique des traitements existants (préventifs et curatifs) dans une perspective de pratique basée sur l'évidence et de promotion de la santé,
- Effectuer une analyse « risques-bénéfices » pour s'assurer de ne pas nuire au patient,
- Prescrire les médicaments pour tous les âges
- Prescrire de manière claire et précise
- Combiner judicieusement médicaments et autres thérapies en fonction du contexte clinique
- Réévaluer la pertinence des médicaments et autres thérapies et analyser les bénéfices et risques

- Traiter la douleur et soulager la détresse
- Proposer le plan de traitement multidisciplinaire le plus approprié, en planifier les séquences, négocier un plan de traitement et le suivi avec le patient et éventuellement son entourage
- Planifier le suivi du traitement et en évaluer son efficacité,
- Adresser le patient à un collègue ou un spécialiste lorsque c'est approprié (dentiste, médecin spécialisé, psychologue, kinésithérapeute, ...).
- Assurer la gestion des affections chroniques en partenariat avec le patient
- Négocier une abstention thérapeutique

4.

MD2M Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Tronc Commun [150.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊙ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Le programme d'étude repris ci-dessous est issu de la dernière réforme du master en médecine et concerne les étudiant.es qui entrent dans le cycle en 2023-2024. Pour les étudiant.es inscrit.es dans le cycle de master avant l'année académique 2023-2024, c'est toujours le programme 2022-2023 qui est d'actualité.

Les enseignements des 3 blocs annuels du master en médecine sont repris ci-dessous dont la liste des cours aux choix. La "finalité spécialisée" de 30 crédits, constituée principalement des stages, complète ce tronc commun ; voir à cette rubrique.

○ WMDS2239

Bloc
annuel
1 2 3

○ WMDS2161	Formation à la relation, 1re partie	Olivier Bernard Florence Decorte Gérald Deschietere Thomas Dubois Marc Gilliaux Delphine Jacobs Denis Jacques Carole Jassogne Brice Lepière Véronique Letocart Thierry Pirote Cristina-Bianca Robu Fabienne Roelants Sophie Symann Christine Watremez (coord.) Anne Wintgens	PR [q2] [12h] [2 Crédits]	x		
○ WMDS2951	Stage 1re période	Pierre Bulpa (coord.)	PR [q2] [] [2 Crédits]	x		
○ WMDS2952	Stage 2e période	Pierre Bulpa (coord.)	PR [q2] [] [2 Crédits]	x		

○ Cours au choix (2 crédits)

L'étudiant choisit 2 crédits dans la liste de cours reprise ci-dessous.

⌘ Stage d'été facultatif

L'étudiant qui le souhaite peut faire un stage durant les vacances d'été. Ce stage qui s'effectue sur initiative personnelle n'est donc pas prévu au programme obligatoire de l'étudiant et aucune organisation n'est prise en charge par la faculté. Il doit cependant remplir une convention. Voir les informations à l'adresse <https://intranet.uclouvain.be/fr/myucl/facultes/mede/med/stage-ete.html>

○ Deuxième bloc annuel (60 crédits)

○ Enseignement obligatoire (58 crédits)

○ WMDS2254	Secteur locomoteur	Pierre-Louis Docquier (coord.)	PR [q1] [73.5h] [7 Crédits]			x
○ WMDS2221	Secteur hématologie	Marc André Bénédicte Brichard Véronique Deneys Cédric Hermans Catherine Lambert Nicole Straetmans (coord.) Marie-Christiane Vekemans	PR [q1] [48h] [4 Crédits]			x
○ WMDS2223	Secteur oncologie	Martine Bertière Bénédicte Brichard Astrid De Cuyper François Duhoux Rachel Galot Xavier Geets Stéphane Dujols Jean-Pascal Machiels (coord.) Bertrand Tombal Geneviève Van Ooteghem	PR [q1] [24h] [2 Crédits]			x
○ WMDS2239	Soins palliatifs	Laurent Knoops	PR [q1] [15h] [2 Crédits]			



				Bloc annuel		
				1	2	3
<p>○ WMDS2215</p>	<p>Secteur tête et cou (ophtalmologie, oto-rhino-laryngologie, stomatologie)</p>	<p>Paulina Bartoszek Patrick De Potter Pierre Garin Coralie Hemptinne Pierre Mahy Philippe Rombaux (coord.) Sandra Schmitz Demet Yuksel</p>	<p>ES [q2] [48h] [4 Crédits]</p>			



⌘ WINTR2260	Compléments de gastro-entérologie	
-------------	-----------------------------------	--

Finalité spécialisée [30.0]

La finalité spécialisée est constituée de stages cliniques. Au terme de la formation, l'étudiant aura réalisé un ensemble de stages obligatoires et l'un ou l'autre stage qu'il aura choisi en fonction de son projet futur.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange

[FR]

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Il n'y a pas de prérequis entre cours pour ce programme, c'est-à-dire d'activité (unité d'enseignement - UE) du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à une autre UE.

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

MD2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- > [Conditions d'accès générales](#)
- > [Conditions d'accès spécifiques](#)
- > [Bacheliers universitaires](#)
- > [Bacheliers non universitaires](#)
- > [Diplômés du 2° cycle universitaire](#)
- > [Diplômés de 2° cycle non universitaire](#)
- > [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- > [Procédures d'admission et d'inscription](#)

Conditions d'accès spécifiques

Les candidats étudiants non francophones (UE et hors UE) devront apporter la preuve, dans leur demande d'admission, d'une maîtrise suffisante de la langue française.

L'accès au master en médecine est conditionné par la réussite du concours d'accès aux études de 1er cycle en sciences médicales. Voir à ce sujet le site de l'[ARES](#).

Davantage d'informations sur le [site](#) de la faculté.

Bacheliers universitaires

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Bacheliers universitaires de l'UCLouvain			
Bachelier en médecine		Accès direct	
Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)			
Bachelier en médecine		Accès direct	
Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique			
Pas d'accès.		-	
Bacheliers étrangers			
Pas d'accès.		-	

Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

Aucun accès.

Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Licenciés			
Pas d'accès.		-	
Masters			

Pas d'accès.

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Le master en médecine n'est pas accessible aux diplômés de 2ème cycle non universitaire.

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Ceci étant, le master en médecine n'est pas accessible selxp .5098 0.7059 rg 1 0 0q nce accessiblurérience persérience

RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

Ces études conduisent à un titre professionnel soumis à des règles ou des restrictions d'agrément ou d'établissement professionnel

Entité

Entité de la structure	SSS/MEDE/MED
Dénomination	Ecole de médecine (MED)
Faculté	Faculté de médecine et médecine dentaire (MEDE)
Secteur	Secteur des sciences de la santé (SSS)
Sigle	MED
Adresse de l'entité	Avenue Mounier 50 - bte B1.50.06 1200 Woluwe-Saint-Lambert Tél: +32 (0)2 764 50 20

Responsable académique du programme: [Christophe Beauloye](#)

Jury

- Présidente de jury - Franck Verschuren: president-master-med@uclouvain.be
- Secrétaire de jury: [Charles Pilette](#)

Personne(s) de contact

- Secrétariat de l'école de médecine: secretariat-med@uclouvain.be